

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 7 janvier 2020 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

**EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93)**  
**17 rue Suger**

*Cadastré section AB n° 18, lieudit « 17 rue Suger »*

LOT NUMERO VINGT DEUX (22) : **UN APPARTEMENT** sur la rue à droite dans le bâtiment A, au RDC, comprenant suivant procès-verbal de description dressé le 3 avril 2019 par Maître Alexandre ALLENO, Huissier de Justice à MONTREUIL (93) : **entrée, couloir, salon, cuisine équipée, WC, chambre, douche**

Et les 55/1.000ème des PCG

Suivant dossier de diagnostic établie par la société RESAM DIAGNOSTICS la superficie « Loi Carrez » est de **41,30 M<sup>2</sup>**.

LOT NUMERO DEUX (2) : **UNE CAVE** située à gauche de la descente d'escalier, deuxième porte, portant le n°2, dans le bâtiment A, au sous-sol. Et le 1/1.000ème des PCG.

*Les lieux sont loués suivant contrat location signé le 25.09.2017 pour un loyer de 700 € dont 90 € de charges.*

**MISE À PRIX : 24.000 €**

(VINGT QUATRE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carency (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (RG : 19/04322).

▶ Sur les lieux pour visiter, le : **mercredi 18 décembre 2019 de 14h à 15h**

▶ Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)